



ASSOCIATION

Henri Pézerat

Travail • Santé • Environnement

Maison du Citoyen et de la Vie Associative, 16 rue du Révérend Aubry, 94120 Fontenay-Sous-Bois. Tél. : + 33 6 76 41 83 46 - assohp@gmail.com



Appel à soutien contre la répression à l'encontre d'un militant syndical

15 octobre 2014

Nous nous adressons à toutes les personnes sensibles à la défense du droit à la santé des travailleurs pour vous demander de soutenir Philippe Billard, salarié normand de Endel, entreprise spécialisée dans la maintenance nucléaire, chimique et pétrochimique.

Travailleur sous-traitant depuis trente ans, Philippe Billard subit, de la part de son employeur, depuis des années, des formes plus ou moins déguisées de discrimination syndicale. Délégué du personnel et membre du CHSCT pour la CGT, ce militant syndical et associatif a déjà fait face à plusieurs procédures de licenciement, bien qu'il soit salarié protégé. Elles ont toutes essuyé un refus de l'Inspection du travail d'abord puis du Ministère du travail et du Tribunal administratif de Versailles. Philippe Billard a donc été réintégré, mais s'est vu interdire le secteur nucléaire où il était pourtant employé depuis une vingtaine d'années. Coupé de son collectif de travail, sans possibilité d'intervenir sur les chantiers avec ses collègues, il n'a pas pour autant abandonné son combat pour des conditions de travail, de salaire et de vie conformes au droit du travail. Il a lancé plusieurs alertes, contre la présence d'amiante sur des chantiers, ou encore contre la contamination au nickel dans son atelier. A travers l'association « Santé Sous-traitance Nucléaire-Chimie », Philippe apporte également son appui à des travailleurs engagés dans des procédures de reconnaissance en maladies professionnelles de leurs pathologies, travailleurs sous-traitants, mais aussi agents EDF et épouses d'agents EDF décédés.

Parce qu'il a osé soulever les problèmes de santé au travail, parce qu'il n'a pas accepté les transactions visant à le faire quitter l'entreprise, Philippe se trouve maintenant privé de boulot et d'une partie de son salaire. En pièce jointe de ce message, Philippe décrit cette dernière affaire, feuilles de paie à l'appui.

Acculer financièrement les militants, voilà une méthode couramment employée. Dans un contexte de précarisation généralisée des conditions de travail et de vie, il s'agit de dissuader celles et ceux qui se mobilisent contre la mise en danger de la vie et de la santé des travailleurs.

Un des effets de la sous-traitance est l'éclatement des collectifs de travail, le recul syndical, et la difficulté à se défendre face à des conditions de travail le plus souvent dégradées. Or, tout en étant soumis à un processus de précarisation, les travailleurs sous-traitants sont aussi les plus exposés aux risques industriels. Dans un combat qui révèle bien souvent une profonde tension entre les objectifs productifs et ceux de la préservation de la santé et de l'environnement, Philippe vit les contradictions qui traversent tant les collectifs de travail que les organisations syndicales soumis à cette tension. Il a besoin du soutien de tous.

Les associations *Henri Pézerat* et *Santé Sous-Traitance* appellent à soutenir Philippe Billard afin de rendre possible la poursuite de la lutte qu'il a engagée.

Soutien à adresser à l'ordre de l'association Henri Pézerat (C° Nicole Voide, 21 rue du Commerce, escalier 5, 94 310 - Orly) en ajoutant la mention « soutien au combat de Philippe Billard pour la santé des travailleurs sous-traitants ».

Contacts : Annie Thébaud-Mony : 06 76 41 83 46 ; Philippe Billard : 06 14 79 44 66